



INVITATION PRESSE

Rendez-vous au CAT
Vendredi 25 février à 9h
Bain de Bretagne (ZI de Sabin)

Une coopération innovante : une collectivité et 24 entreprises s'associent pour diminuer la quantité et le coût des déchets !

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE, 24 ENTREPRISES S'ENGAGENT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF EXEMPLAIRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS AVEC LE SOUTIEN D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

Une association innovante : collectivité et entreprises

L'opération « Entreprises Témoins » menée par le SMICTOM du NAR est une expérience pionnière. Pour la toute première fois en France une collectivité locale met en place un partenariat avec les entreprises de son territoire afin de les aider à réduire leurs quantités de déchets. Ainsi le SMICTOM agit pour la réduction de ses déchets dits « assimilés », déchets produits par des entreprises et collectés (au moins pour partie) par la collectivité. L'unicité et l'exemplarité de cette action de prévention en feront un outil de travail pour toutes les autres collectivités françaises. A terme, l'ADEME espère généraliser cette démarche car **comme l'explique Gille Petitjean, directeur régional de l'ADEME Bretagne, « ces déchets « assimilés » sont trop rarement pris compte par les collectivités dans leurs actions de prévention et de sensibilisation ».**

24 entreprises « témoins » développent un concept déclinable

La méthodologie et les outils créés permettront à d'autres territoires de décliner l'expérience dans les mois à venir et concourront à ce que les Programmes Locaux de Prévention prennent en compte ces déchets non-ménagers « assimilés ». En Bretagne, l'ADEME accompagne une trentaine de collectivités dans le cadre d'un Programme Local de Prévention. Ce nombre élevé fait de la région Bretagne une des régions les mieux couvertes et impliquées dans ce dispositif qui vise à diminuer en 5 ans, les quantités de déchets ménagers et assimilés de 7%.

PROGRAMME

8H30 : 24 entreprises s'engagent à travers une charte d'engagement personnalisée

9h : conférence de presse

Rémy COUDRAIS, président du SMICTOM : **la naissance du projet ;**

Gilles PETITJEAN, directeur régional de l'ADEME Bretagne : **un concept déclinable à l'échelle de la Région Bretagne ;**

Jean Baptiste LAILHEUGUE, chargé de prévention des déchets (SMICTOM du NAR): **mise en place du partenariat** avec les entreprises, notamment à travers les visites diagnostics ;

Gaëlle PIERRE, chargée de prévention des déchets (SMICTOM du NAR) : **perspectives** dans le cadre du programme local de prévention à l'échelle du territoire.

9H30 – 10h : témoignage du CAT, une entreprise impliquée dans la démarche

Yves THEBAULT, directeur du CAT, présente la problématique de la gestion des déchets au travers de ses divers ateliers de travail : unité de torréfaction et d'ensachage des cafés «Max Havelaar » (30 tonnes de café expédiés chaque mois) ; vente de végétaux ; restaurant ; atelier mécanique (utilisation de produits dangereux) ; etc.

Les entreprises « témoins » sont implantées dans plusieurs communes au nord de Redon avec un effectif de 2 à 380 salariés. Secteurs d'activité : alimentation, distribution, service, santé, automobile, agriculture, loisirs, transport et BTP.

Contact presse : Françoise Guy 02 23 42 44 10 / 06 62 23 91 27
francoise.guy@media-l-comunicacion.com